



**GOVERNEMENT**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**IA : L'État lance un appel à manifestation d'intérêt pour recenser et valoriser des solutions d'intelligence artificielle générative (IAG) qui répondent aux besoins du secteur public**

Paris, le 07 avril 2025

Transformer l'administration de l'intérieur à l'aide du numérique et par le renforcement du recours aux technologies de l'intelligence artificielle générative, c'est la promesse de l'appel à manifestation d'intérêt - AMI IA. À cet effet, la direction générale des entreprises (DGE) et la direction interministérielle du numérique (DINUM), s'associent pour inciter les acteurs qui ont développé des solutions d'intelligence artificielle générative disponibles sur le marché, à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé aujourd'hui et jusqu'au 15 mai 2025.

À l'issue d'une phase de sélection, les solutions retenues alimenteront la réflexion pour étoffer le socle technologique d'IAG Albert ([API Gateway](#)) déjà en développement et feront l'objet d'un recensement en complément d'un panorama des produits d'IA dans l'administration, qui sera prochainement publié sur le site de l'incubateur ALLiance de la DINUM. Les déploiements réussis de ces solutions pourront également être documentés dans un observatoire des cas d'usage de l'intelligence artificielle aux côtés des lauréats de [l'AMI « IA au service de l'efficience »](#).

Tous les acteurs qui ont développé des solutions d'intelligence artificielle générative (IAG), opérationnelles et disponibles sur le marché, sont invités à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt, jusqu'au 15 mai 2025.

Il peut concerner :

- une **solution complète (fondée sur de l'open source ou non)**, permettant à toute administration de mobiliser le potentiel de l'intelligence artificielle générative, sans avoir besoin de recourir à des profils techniques pour la mise en place, l'adaptation ou la maintenance. Peuvent notamment être proposés des outils de synthèse documentaire et aide à l'analyse de textes, des agents conversationnels, ou encore des solutions de détection de fraude et d'anomalies, etc. ;
- une **brique technologique** servant le déploiement des IAG dans les organisations, et par exemple sans s'y limiter : l'inférence de modèles, la gestion de bases de données vectorielles (RAG et API) avec possibilité de cloisonnement par utilisateur, l'apprentissage spécialisé (*finetuning*) de modèles.

Parmi les **critères de sélection** : la maîtrise, la pérennité et l'indépendance des systèmes d'information de l'État, l'hébergement sur un environnement SecNumCloud en France ou dans l'Union européenne, le respect de la réglementation française et européenne, notamment en matière d'IA, le respect des droits d'auteur et du traitement des données personnelles et la capacité matérielle à gérer l'utilisation simultanée d'un très grand nombre d'utilisateurs.

**Direction interministérielle du numérique (DINUM) :**

Mathilde TERROIR, responsable communication par intérim

Tél : 06 03 75 33 87

Mél : [mathilde.terroir@modernisation.gouv.fr](mailto:mathilde.terroir@modernisation.gouv.fr)

**Direction générale des entreprises (DGE) :**

Service presse

Tél : 01 44 97 04 49

Mél : [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Toute personne morale de l'Union européenne peut candidater, dont : les grands éditeurs de logiciels, les start-ups en phase d'accélération, les consortiums publics-privés et les associations et fondations.

**Les candidats peuvent déposer leur dossier de candidature sur la plateforme (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-candidature-ami-solutions-d-ia-pour->)**

[En savoir plus sur l'AMI IA](#) | [Consulter le cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt](#)

**Dates à retenir pour l'AMI IA :**

- Date limite de dépôt des candidatures : 15 mai 2025 ;
- Annonce des lauréats : juin 2025.

*Un événement facilitant la rencontre entre l'offre et la demande (acheteurs publics, centres d'appel ou de support, services de numérisation, traduction et interprétariat, etc.) sera organisé par l'incubateur ALLiance de la DINUM en marge du salon VivaTechnology (11-14 juin 2025).*

\*L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) est une procédure *ad hoc* non prévue par le Code de la commande publique, permettant à une personne publique de solliciter l'initiative privée pour favoriser l'émergence de projets dans lesquels elle trouve un intérêt, sans pour autant que le besoin soit parfaitement exprimé.

**Direction interministérielle du numérique (DINUM) :**

Mathilde TERROIR, responsable communication par intérim

Tél : 06 03 75 33 87

Mél : [mathilde.terroir@modernisation.gouv.fr](mailto:mathilde.terroir@modernisation.gouv.fr)

**Direction générale des entreprises (DGE) :**

Service presse

Tél : 01 44 97 04 49

Mél : [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)